

COMMUNE DE MELZ SUR SEINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq septembre à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de, Monsieur Jean-Pierre ROCIPON.

Date de la convocation : 04 Septembre 2018	Nombre de membres présents : 11
Date d'affichage : 26 Septembre 2018	Pouvoirs : 1
Nombre de membres en exercice :11	Votants : 6

PRESENTS		ABSENTS	POUVOIRS
Jean-Pierre ROCIPON Frédéric EYMA Hervé MANDON Suzan BADIN Jérôme JUMEAUX Alain LECHENEAU	Jean-Raymond LEPATRE Rodolphe RENAI Joël VAJOU	Marilyn BARON-GAUTHIER	Nathalie ROUSSELET donne pouvoir à Suzan BADIN

Le quorum étant atteint, Le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Rodolphe RENAI a été nommé secrétaire de séance.



Mr le Maire donne lecture du compte rendu du 10 Avril 2018, M. Frédéric EYMA, M. Alain LECHENEAU, M. Suzan BADIN, Mme Marilyn BARON-GAUTHIER et Mme Nathalie ROUSSELET n'approuvent pas ce dernier compte rendu.

Le reste du Conseil Municipal approuve le compte rendu du 10 Avril 2018.

M. Frédéric EYMA, demande à prendre la parole, M. Le Maire lui donne.

M. EYMA annonce sa démission en tant que 1^{er} adjoint et conseiller municipal ainsi que celles de Mrs. Suzan BADIN, Alain LECHENEAU, et Mmes Marilyn BARON-GAUTHIER et Nathalie ROUSSELET.

Il lit à M. Le Maire ainsi qu'aux autres conseillers sa lettre de démission qui prend effet le 25 Septembre 2018 et la remet en main propre à M. le Maire.

M. Suzan BADIN annonce également sa démission et lit sa lettre de démission qui prend effet également le 25 Septembre 2018 et la remet en main propre à M. le Maire.

M. Alain LECHENEAU fait de même en lisant sa lettre et en la remettant en main propre à M. le Maire. Sa démission prend effet le 25 Septembre 2018.

Mmes Marilyn BARON-GAUTHIER et Nathalie ROUSSELET donnent également leurs démissions à M. Le Maire. Ces dernières sont lues par M. Frédéric EYMA et M. Suzan BADIN. Elles prennent effet le 25 Septembre 2018 et sont remises à M. Le Maire en main propre.

Une fois ces annonces faites, M. Frédéric EYMA, M. Suzan BADIN, M. Alain LECHENEAU quittent la table et vont prendre place dans le public dans la salle de conseil à 19h45.

Après ces annonces, le Maire continue la réunion de conseil municipal, et demande qu'un élément soit ajouté à l'ordre du jour, les devis reçus pour les travaux Rue du point du Jour à MELZ SUR SEINE ainsi que celui pour la Rue du Chemin Neuf. Le conseil accepte cette demande.

Après l'exposé des points de délibération, le conseil municipal après en avoir délibéré :

- ✓ **APPROUVE**, le rapport de la C.L.E.C.T transféré le 05 Juillet suite au transfert de compétence de la « Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations » le calcul des attributions de compensations a été revu. Pour la commune de MELZ SUR SEINE l'attribution pour **2018 est de 9 636.84€ au lieu de 11 687.20€.**
- ✓ **DÉCIDE** de ne pas augmenter les tarifs de cantine pour l'année 2018-2019 ce dernier restera à **4.50€.**
- ✓ **ACCEPTE**, de renouveler le contrat avec la SACPA, organisme qui s'occupe de récupérer les animaux errants sur la commune. **La cotisation s'élève à 366.75€ HT** pour une année.
- ✓ **ACCEPTE**, de renouveler la convention de mise à disposition d'un intervenant d'EPS pour l'année 2018-2019 avec la communauté de commune de la Bassée Montois.
- ✓ **ACCEPTE** de lancer les travaux renforcement du réseau d'eau potable, remplacement de 2 poteaux incendie **Rue du Point du Jour** à MELZ SUR SEINE et choisi le devis du **SDDEA pour un montant de 79 200.00€ TTC contre 92 334.00€ pour l'entreprise Maire TP**, et accepte de lancer les travaux **Rue du Chemin Neuf** pour le renforcement de réseau **avec l'entreprise SDDEA pour un montant de 25 800.00€ TTC contre 29 820.00€ TTC pour l'entreprise Maire TP.**

Informations diverses :

- Le Maire donne la parole à M. Rodolphe RENAI pour la réalisation de la sécurité de la Grand'rue de Blunay avec des croquis. Un devis a été reçu de la part de l'entreprise MITHIEUX. Le montant des travaux s'élève à **22 650.72€ TTC.**

Une réunion publique sera organisée avec les riverains de la Grand'rue de Blunay pour exposer le projet de ralentissement.

- Certains riverains ont demandé qu'un point lumineux soit installé. Un constat sur place sera fait.
- Suite aux inondations de début d'année, l'achat de matériel de prévention afin d'être équipés en cas d'intempéries sera effectué.

Séance levée à 20h15.